

# DISCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

*seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président, cher Christian PEUGEOT,  
Messieurs les Présidents et directeurs généraux,  
Mesdames et Messieurs, chers collègues de la lutte anti-contrefaçons,  
si vous me permettez, Mademoiselle MONOT, que j'emprunte votre  
expression que je trouve tout à fait adaptée – nous verrons après cette  
cérémonie comment régler les *royalties* correspondantes !

Il me revient de clôturer cet événement ; drôle de paradoxe pour un  
douanier qui est plutôt habitué à ouvrir... des conteneurs, des coffres,  
des valises. Je vais donc essayer de forcer ma nature douanière.

Ce qui est plus naturel pour moi est de parler de la protection du  
consommateur, une mission essentielle de la douane française. Je  
souscris donc totalement au choix de l'Union des fabricants d'avoir  
choisi de placer le consommateur au cœur de cet événement « pas de  
contrefaçon dans ma consommation » à l'occasion de la journée  
mondiale anti-contrefaçon.

Notre bilan, évoqué avec un arrondi généreux tout à l'heure par le président PEUGEOT – nous avons saisi 8,4 millions d'objets en 2017 – montre en effet l'importance de cette mission de protection.

Les saisies que nous réalisons concernent pour beaucoup des objets de consommation courante : vêtements et accessoires, jeux et jouets, produits cosmétiques, soins corporels, etc. Un tiers des contrefaçons vient du fret express et du fret postal. Autant dire que la contrefaçon nous concerne tous.

### **Alors qui est ce consommateur ?**

L'Union des fabricants a eu l'excellente idée de commander une étude, qui vient d'être présentée, et dont les résultats sont édifiants.

Qui est ce consommateur ?

- Tout le monde puisque 37% des consommateurs ont déjà acheté de la contrefaçon.
- Il est plutôt jeune puisque ce taux est de 43% pour les 15-18 ans.
- Il est connecté.

Bref, ce portrait-robot correspond... à mes enfants ! Et donc j'aurai en rentrant une discussion avec eux, sauf à ce que nos collègues gendarmes considèrent que j'ai des progrès à réaliser dans la technique du portrait-robot !

Plus sérieusement, quel que soit le profil de ce consommateur – victime, coupable, complice, consentant : nous avons vu qu’il pouvait être tout cela « en même temps » pour reprendre une expression utilisée tout à l’heure par Delphine SARFATI, plus ou moins jeune, occasionnel ou habituel, ... il ressort qu’il y a un point commun : les nouvelles opportunités offertes par internet.

### **Quelles sont les conséquences de ses actes ?**

Nous les connaissons toutes et tous, elles ont été rappelées.

Il fragilise l’innovation, les entreprises et l’emploi.

Il finance des réseaux dont la proximité avec les grandes criminalités a été rappelée fort justement tout à l’heure par le général LECOUFFE.

Le consommateur est d’ailleurs conscient de cela même s’il ne le formule pas ainsi : il dit néanmoins que c’est dangereux, néfaste, illégal...

### **Alors comment responsabiliser ce consommateur ?**

En commençant par l’informer : un consommateur averti en vaut deux (au moins) et je souscris donc aux propositions de l’Union des fabricants d’aller dans les écoles.

Puis en lui donnant des moyens d’agir : je veux à ce propos vous encourager à utiliser la plate-forme PHAROS – pour plateforme d’harmonisation, d’analyse de recoupement et d’orientation des

signalements – de nos collègues du ministère de l'intérieur. A l'autre bout, vous trouverez des gendarmes et des cyberdouaniers qui agiront.

Enfin, et c'est la leçon rassurante de l'étude qui a été présentée, c'est bien la sanction qui est consacré comme levier le plus efficace d'action.

Et avant la sanction, il y a le contrôle (douanier).

Alors avec tous les professionnels engagés ce soir, je dis : « pas de contrefaçon dans ma consommation ».

Je vous remercie.